

Impact social

Nous vous proposons 3 définitions complémentaires pour définir le concept d'impact social :

- Ensemble des conséquences (évolutions, inflexions, changements, ruptures) des activités d'une organisation tant sur ses parties prenantes externes (bénéficiaires, usagers, clients) directes ou indirectes de son territoire, et internes (salariés, bénévoles, volontaires), que sur la société en général. (Conseil supérieur de l'Économie Sociale et Solidaire - France, 2011)
- Ensemble des changements (positifs ou négatifs, attendus ou inattendus) engendrés par des actions contribuant à faire évoluer les individus et les collectivités et qui tiennent compte des besoins de l'écosystème visé. (Collectif de fondations canadiennes, 2018)
- Effets à long terme, positifs et négatifs, induits directement ou non par une action, intentionnellement ou non. (Organisation de Coopération et de Développement Économique, 2002).

Utilité sociale

Il s'agit de l'ensemble des effets des activités d'une organisation, reconnus et valorisés par les acteurs parties prenantes de l'organisation (à la fois internes et externes) comme positifs.

En France, cette notion est aussi associée à :

- approche fiscale qui a utilisé la notion d'intérêt général pour désigner la spécificité des associations par rapport à des organisations lucratives afin de justifier un traitement fiscal avantageux. Elle a ainsi donné des critères très limités mais faciles à vérifier tels que le caractère désintéressé^[1].
- approche socio-économique qui associe la notion à la création de valeurs sociétales. La loi-cadre de l'ESS a inscrit l'utilité sociale dans cette deuxième approche, définissant trois critères pour l'identifier : le soutien à des personnes en situation de fragilité, la création de lien social et le renforcement de la cohésion territoriale, la contribution au développement durable^[2].

Méthodes de mesure de l'impact social

On peut organiser les méthodes selon 4 grandes familles qui ont chacune des atouts et des limites :

- Les méthodes d'explicitation du changement : basées sur des [approches orientées changements](#) ou modèles logiques, nourris par des outils plus sociologiques ou anthropologiques (entretiens, récit de vie, [technique des changements les plus significatifs...](#))
- Les méthodes par [indicateurs](#) qui permettent de comparer des situations initiales et finales, souhaitées et observées...
- Les méthodes de monétarisation telles que « analyses coûts-bénéfices » ou le « retour social sur investissement » proposent de recourir à la monnaie comme unité de mesure commune pour comparer et agréger des éléments de nature différente.
- Les méthodes avec groupes de comparaison qui s'appuient sur la comparaison d'un groupe ayant bénéficié d'une intervention (groupe « traité ») avec un groupe « témoin ». Cela permet de déterminer si les changements observés dans le groupe « traité » s'expliquent bien par l'intervention en question, et non par d'autres facteurs.

Notes

1. [↑](#) Instruction fiscale du 15/12/1998 relative aux associations
2. [↑](#) Loi cadre de l'ESS juillet 2014

http://wiki.niskacolades.org/Impact_social